Notice : information de l'utilisateur

Zeel comprimés

Silicea D6, Arnica montana radix MT=D1, Rhus toxicodendron D2, Sulphur D6, Sanguinaria canadensis D3, Cartilago suis D4, Chorda umbilicalis suis D4, Embryo suis D4, Placenta suis D4, Dulcamara D2, Symphytum officinale D8, Coenzyme A D6, Natrium diethyloxalaceticum D6, Nicotinamide adenine dinucleotide D6, Thiocticum acidum D6

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.
Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.
- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 2 semaines.

Que contient cette notice ?:

1. Qu'est-ce que Zeel comprimés et dans quel cas est-il utilisé
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Zeel comprimés
3. Comment prendre Zeel comprimés
4. Quels sont les effets indésirables éventuels
5. Comment conserver Zeel comprimés
6. Contenu de l'emballage et autres informations

1. Qu'est-ce que Zeel comprimés et dans quel cas est-il utilisé ?

Zeel est un médicament homéopathique contenant des composants traditionnellement utilisés pour le soulagement des symptômes de l'arthrose et des maladies articulaires rhumatismales.

Ce médicament homéopathique est utilisé selon les principes de la médecine biorégulatoire.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 2 semaines.

2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Zeel comprimés ?

Ne prenez jamais Zeel
- si vous êtes allergique aux substances actives ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.
- si vous êtes allergique (hypersensible) aux plantes de la famille des Composées (Asteraceae).

Avertissements et précautions
Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre Zeel.

Autres médicaments et Zeel
Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.
Aucune interaction avec d'autres médicaments n'est connue à ce jour.

Zeel avec des aliments et boissons
Selon les données connues, ce médicament peut être pris en association avec des aliments et des boissons.

Grossesse, allaitement et fertilité
Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.
Il n'existe pas de données concernant l'effet de Zeel sur la fertilité, la grossesse et l'allaitement. Aucun effet sur la fertilité, la grossesse et l'allaitement n'est attendu dans la mesure où les dilutions homéopathiques des composants de ce médicament ne présentent aucune toxicité connue. Pour autant que l'on sache, Zeel peut être pris, selon la posologie indiquée, au cours de la grossesse et de l'allaitement.

Conduite de véhicules et utilisation de machines
Il n'existe pas de données indiquant que Zeel puisse altérer l'aptitude à conduire ou à utiliser des machines.

Zeel contient du lactose
Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

3. Comment prendre Zeel comprimés ?

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Posologie pour adultes :
Dose habituelle : prendre 1 comprimé 3x par jour.
En cas de plaintes aiguës : prendre 1 comprimé toutes les ½ heures à 1 heures, puis passer à la dose habituelle (maximum 12 comprimés par jour).

Posologie pour population pédiatrique :
Enfants et adolescents de 12 à 18 ans :
Dose habituelle : prendre 1 comprimé 3x par jour.
En cas de plaintes aiguës : prendre 1 comprimé toutes les ½ heures à 1 heures, puis passer à la dose habituelle (maximum 12 comprimés par jour).

Enfants de 6 à 11 ans :
Dose habituelle : prendre 1 comprimé 2x par jour.
En cas de plaintes aiguës : prendre 1 comprimé toutes les 1 à 2 heures, puis passer à la dose habituelle (maximum 8 comprimés par jour).

Il est recommandé de garder les comprimés dans la bouche aussi longtemps que nécessaire pour les ramollir, avant de les avaler. Les comprimés ne doivent pas être complètement dissous, mais plutôt morcelés pour ensuite être avalés, éventuellement avec une gorgée d'eau. Pour les enfants, il est possible d'écraser les comprimés et de les ajouter à une petite quantité d'eau avant de les administrer.

Si vous avez pris plus de Zeel que vous n'auriez dû
Selon l'homéopathie, l'effet est lié à la dilution et non à la posologie. Si vous preniez plus de Zeel que la dose recommandée, l'effet ne sera pas plus fort.
Si vous avez utilisé ou pris trop de Zeel, prenez immédiatement contact avec votre médecin, votre pharmacien ou le Centre Antipoisons (070/245.245).

Si vous avez oublié de prendre Zeel
Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous arrêtez de prendre Zeel
L'arrêt du traitement n'entraîne pas d'effets particuliers.
Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.
Dans certains cas isolés, des allergies cutanées transitoires ont été rapportées.

Déclaration des effets secondaires
Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via :

Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé
www.afmps.be
Division Vigilance :
Website : www.notifieruneffetindesirable.be
E-mail : adr@fagg-afmps.be

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. Comment conserver Zeel comprimés

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

A conserver dans l'emballage d'origine. Conserver le pilulier soigneusement fermé à l'abri de l'humidité.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage après EXP. Les deux premiers chiffres indiquent le mois et les quatre suivants, l'année. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.
Durée de conservation après première ouverture du pilulier : 12 mois.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ni avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. Contenu de l'emballage et autres informations

Ce que contient Zeel
- Les substances actives de 1 comprimé de 301,5 mg sont : Silicea D6 3 mg; Arnica montana radix MT=D1 0,6 mg; Rhus toxicodendron D2, Sulphur D6 àà 0,54 mg; Sanguinaria canadensis D3 0,45 mg; Cartilago suis D4, Chorda umbilicalis suis D4, Embryo suis D4, Placenta suis D4 àà 0,3 mg; Dulcamara D2, Symphytum officinale D8 àà 0,15 mg; Coenzyme A D6, Natrium diethyloxalaceticum D6, Nicotinamide adenine dinucleotide D6, Thiocticum acidum D6 àà 0,03 mg.
- Les autres composants (excipients) sont : lactose monohydraté, stéarate de magnésium.

Aspect de Zeel et contenu de l'emballage extérieur
Comprimés destinés à la voie orale/buccale.
Emballages de 50 et 250 comprimés.

Titulaire de l'Autorisation de mise sur le marché et fabricant
Heel Belgium NV
Booiebos 25
B-9031 Drongen (Gent)
Tél. : 09/265 95 65
E-mail : info@heel.be

Numéro d'autorisation de mise sur le marché
HO-BE660432

Mode de délivrance
Délivrance libre.

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est MM/AAAA.